

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)		X
	Ste-Sophie	Lorraine Couët		X
	Ste-Sophie	Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	André Boucher		X
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne		X
	St-Jérôme	Céline Mul		X
	Ste-Sophie	Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand	X	
		<i>Vacant</i>		
	Municipalité de St-Jérôme	Myriam Perrault	X	
	MRC de la Rivière du Nord	Emma Orellana-Pepin	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Alain Blouin	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'achigan	<i>Vacant</i>		
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	France Veillette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal	X	
		Pierre Parent	X	
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		X
		Étienne Gauthier		X

WM :

- M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
- M. Daniel Camara, ingénieur régional
- M. Jasveer Gooljar, ingénieur

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

- M. Alex Craft, animateur
- Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE

**Lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie
Bureaux de WM, Sainte-Sophie
2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7
19 septembre 2024, 18h**

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu (réunion du 20 juin 2024)
4. Publication dans le journal Le Contact
5. Actions de suivi
 - 5.1. Rappel de la durée de vie de la géomembrane
 - 5.2. Système d'irrigation de Ramo
 - 5.3. Quantité de bardeaux reçue annuellement
6. Performance environnementale
 - 6.1. Biogaz
 - 6.2. GES
7. Travaux usines de GNR et de biométhanisation
8. Présentation d'Énergir
9. Plan de gestion des matières résiduelles
10. Registre des plaintes
11. Divers et prochaines réunions
 - 11.1. Jeudi 12 décembre 2024, Célébration des 20 ans du comité
12. Fin de la rencontre



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

19 septembre 2024



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Performance environnementale
 - Biogaz
 - GES
- Travaux usines de GNR et biométhanisation
- Présentation d'Énergir
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion

Publication dans le journal Le Contact



CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE

Le 20 juin dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une deuxième fois en 2024, principalement afin d'échanger sur le suivi environnemental des eaux, les travaux de construction de la nouvelle usine de production de gaz naturel renouvelable (GNR) et les travaux d'aménagements fauniques et de biodiversité.

Tous les points d'information et de suivi ont été abordés pendant la visite de site, ce qui a permis de présenter le visuel et les installations conjointement avec les points thématiques prévus au calendrier. La balance, un résumé des opérations, la présentation des travaux en cours ainsi qu'une explication du système de captation des biogaz ont été couverts et les membres ont pu poser leurs questions. La visite a aussi permis au Comité de voir et comprendre la technologie appelée « bioréacteur à membranes » utilisée dans cette usine pour éliminer les différents contaminants afin que l'eau rejetée à la Rivière Jourdain respecte les normes.

Les travaux d'installation des pieux pour les fondations de la nouvelle usine de GNR ont été finalisés à la fin avril. L'usine aura une superficie de 44 000 pieds carrés et sera la plus grosse usine de GNR en Amérique du Nord. La prochaine étape est le coulage de la fondation, et les membres du Comité seront en mesure de voir un bâtiment lors de la prochaine rencontre du mois de septembre.

Finalement, les travaux d'aménagements fauniques et les suivis de la biodiversité ont été présentés, dont le fonctionnement de l'irrigation de la plantation de saules de Ramo avec le lixiviat, ainsi que le service de gestion des goélands par Artémis.

Vous êtes intéressés par les activités du Comité ?

Vous désirez contribuer aux discussions et partager des préoccupations ? Quelques sièges sont vacants sur le Comité qui se réunit quatre fois par année.

Les membres souhaitent rappeler les coordonnées pour joindre WM pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement ou pour montrer l'intérêt de siéger au Comité: mdesnoye@wm.com / 450 431-2313, poste 232.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le compte rendu de la rencontre du Comité, disponible sur le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org>



Actions de suivi

Actions de suivi – Durée de vie de la géomembrane

- Selon le livre « Designing with geosynthetics, 6th edition, Robert M. Koerner ».des résultats théoriques qui ont été trouvés avec des tests d'induction d'oxydation de la géomembrane en laboratoire.
- S'il est protégé avec un remblai comme nous réalisons, la PEHD aurait une durée de vie théorique de 445 ans.

564 DESIGNING WITH GEOMEMBRANES CHAP. 5

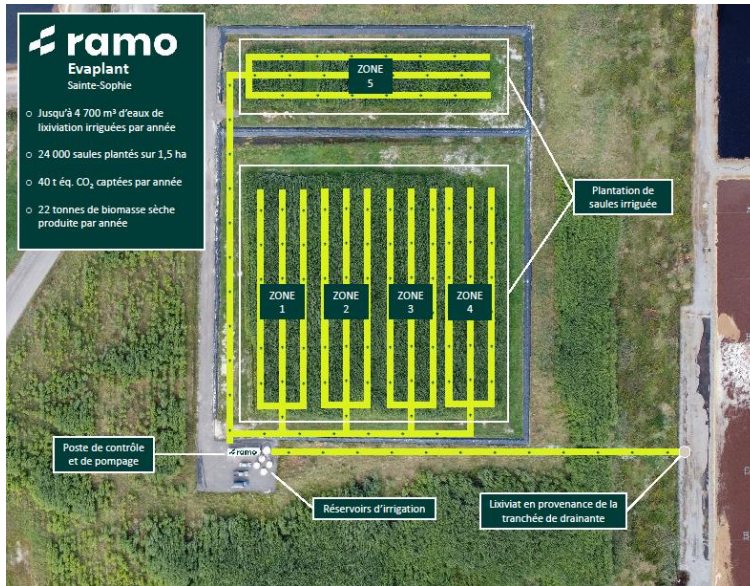
TABLE 5.12 LIFETIME PREDICTION OF A BACKFILLED HDPE GEOMEMBRANE AS A FUNCTION OF IN-SITU SERVICE TEMPERATURE

In Service Temperature (°C)	Stage "A" (years)			Stage "B" (GSI data) (years)	Stage "C" (Ref. 43) (years)	Total Prediction* (years)
	Standard OIT	High Press. OIT	Average OIT			
20	200	215	207	30	208	445
25	135	144	140	25	100	265
30	95	98	97	20	49	166
35	65	67	66	15	25	106
40	45	47	46	10	13	69

*Total = Stage A (average) + Stage B + Stage C

5.1.6 Summary

Actions de suivi – Système d'irrigation de Ramo



Actions de suivi – Quantité de bardeaux reçue annuellement

- 7483 t.m. de Bardeaux reçu au LET en 2023



Performance environnementale

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie depuis 1997.
 - Le règlement provincial l'exige depuis 2009.
- À Sainte-Sophie, deux types de puits de captage :
 - Tranchées horizontales
 - Puits verticaux

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de tranchées horizontales



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux



Captage, valorisation et traitement du biogaz

CAPTAGE

- 223 puits verticaux
- 79 tranchées horizontales
- 9600 pieds cubes/minute

VALORISATION

Énergir/ Usine Rolland
6000 pieds cubes/minute

ÉLIMINATION

- **3 torchères**
- **3600 pieds cubes/minute**

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Depuis 2005
- À l'usine de papier Rolland (à Saint-Jérôme)
- Environ 60 % des biogaz captés sont valorisés

Destruction du 40% restant dans des torchères à combustion interne

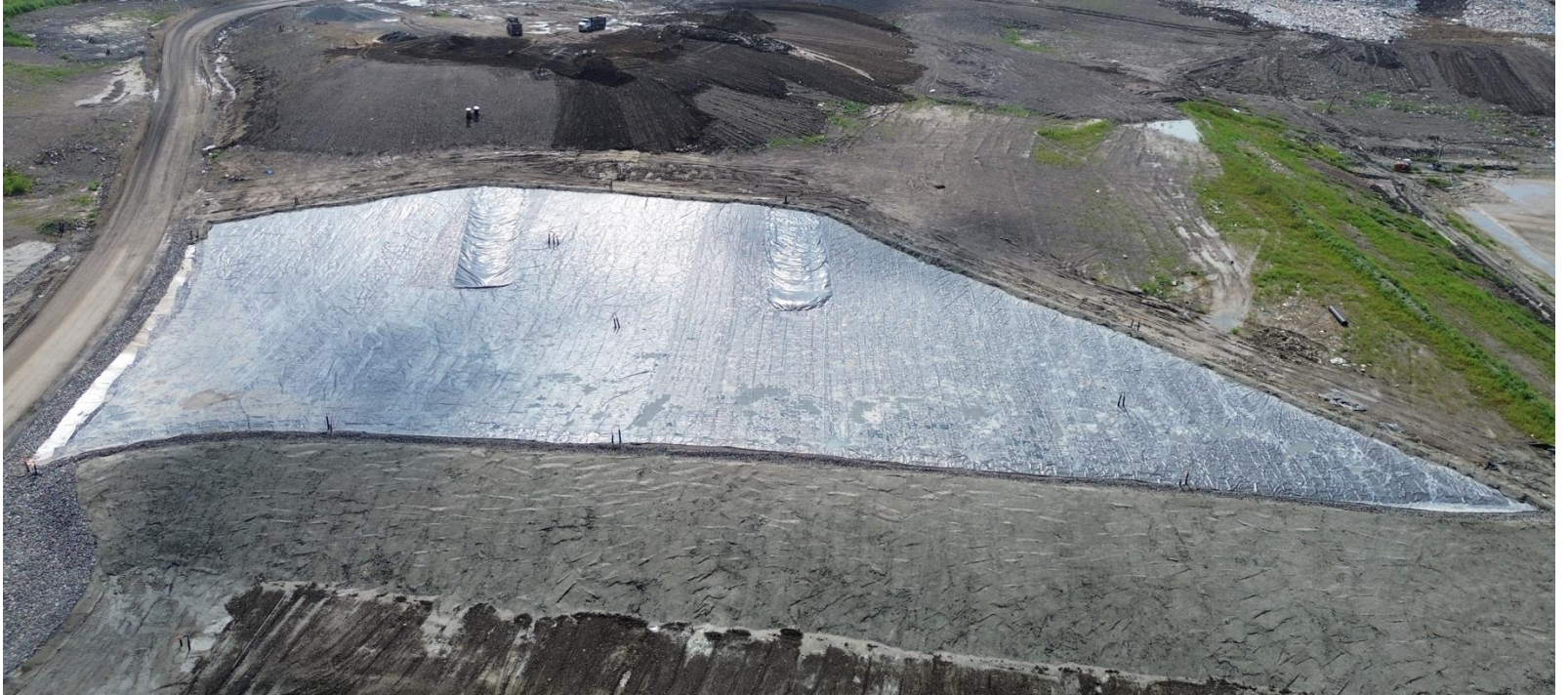


Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Recouvrement final au Sud- Ouest de la phase 5



Recouvrement temporaire



Suivi de l'utilisation des gabions au site

- Structures utilisées depuis 2019 pour orienter le forage
- Visent à :
 - Optimiser le captage des biogaz, en drainant l'eau
 - Protéger les membranes pendant les forages



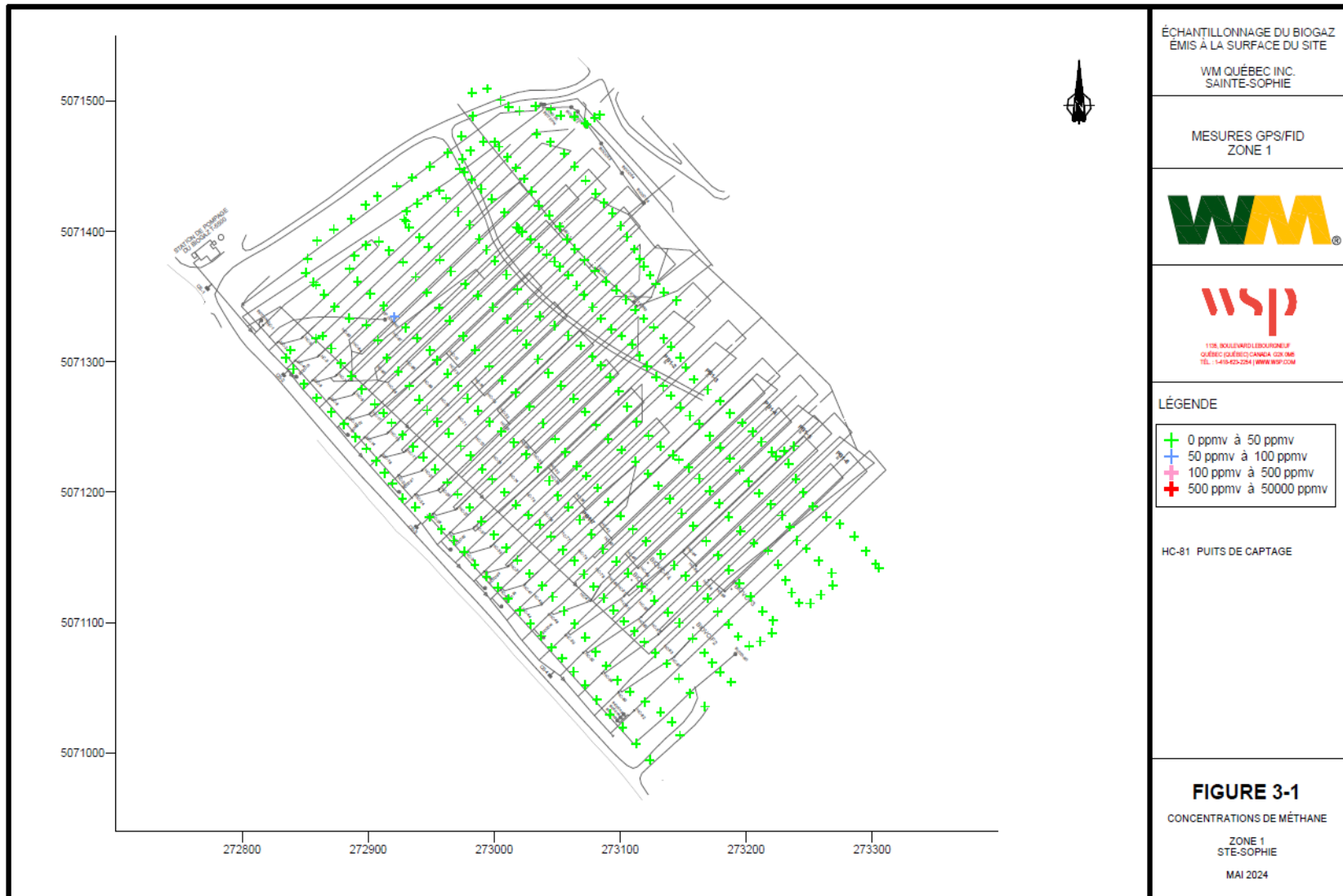
Suivi environnemental relié au biogaz

- WM mesure la concentration de biogaz (méthane) à la surface du site, tel qu'exigé par le règlement
 - 3 fois par année
 - Quadrillage complet du lieu d'enfouissement
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.



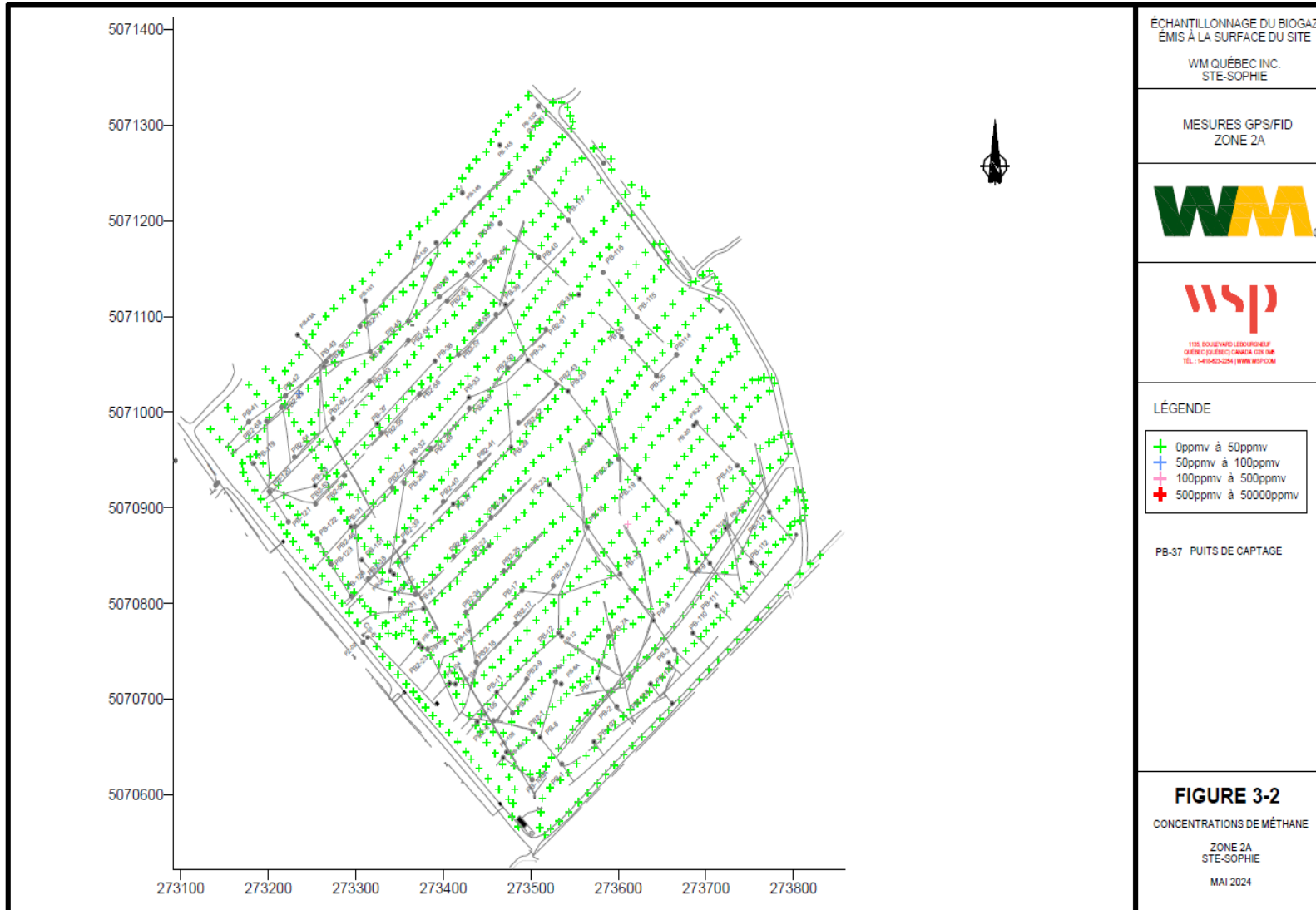
Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface 2024 – Zone 1



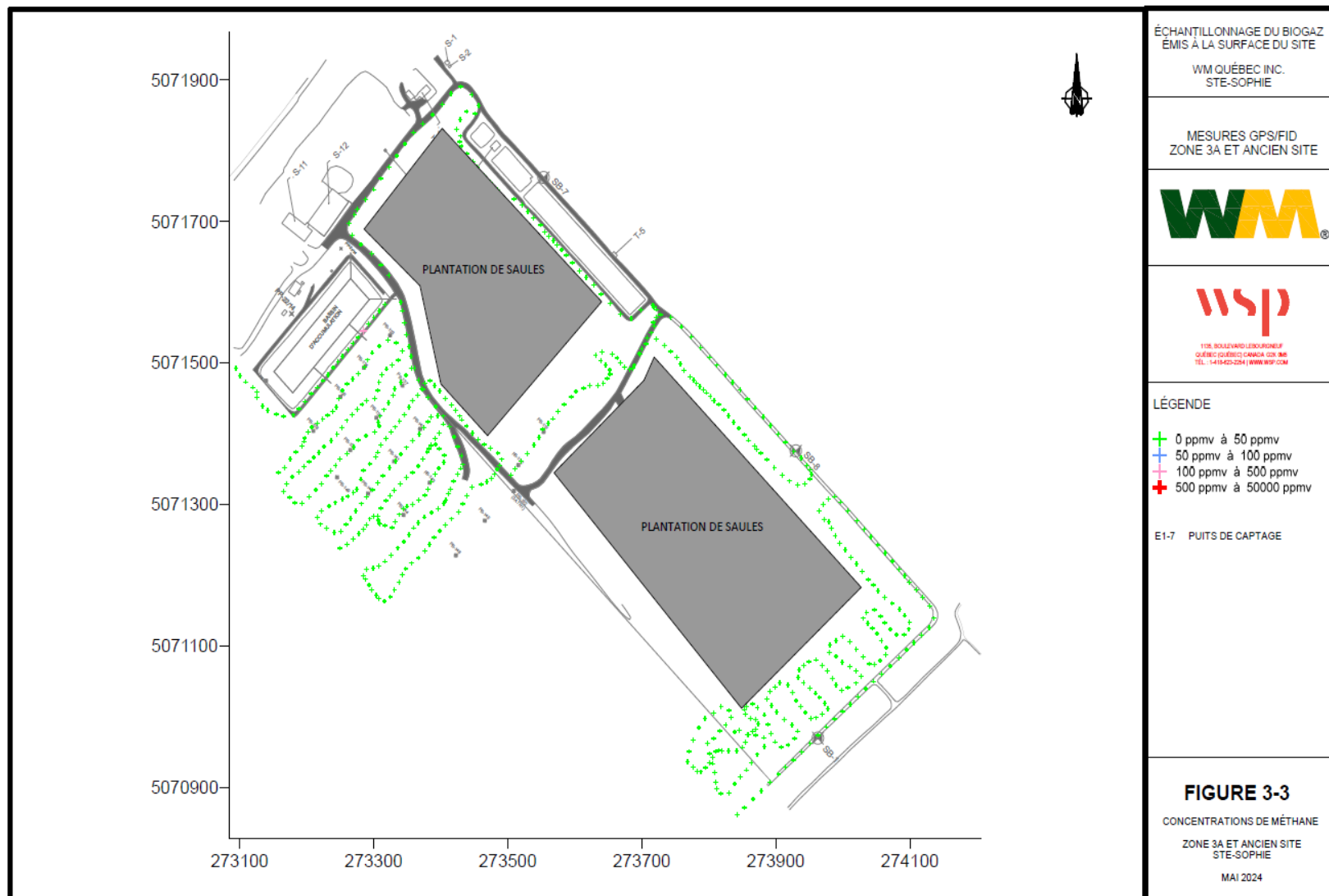
Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface 2024 – Zone 2A



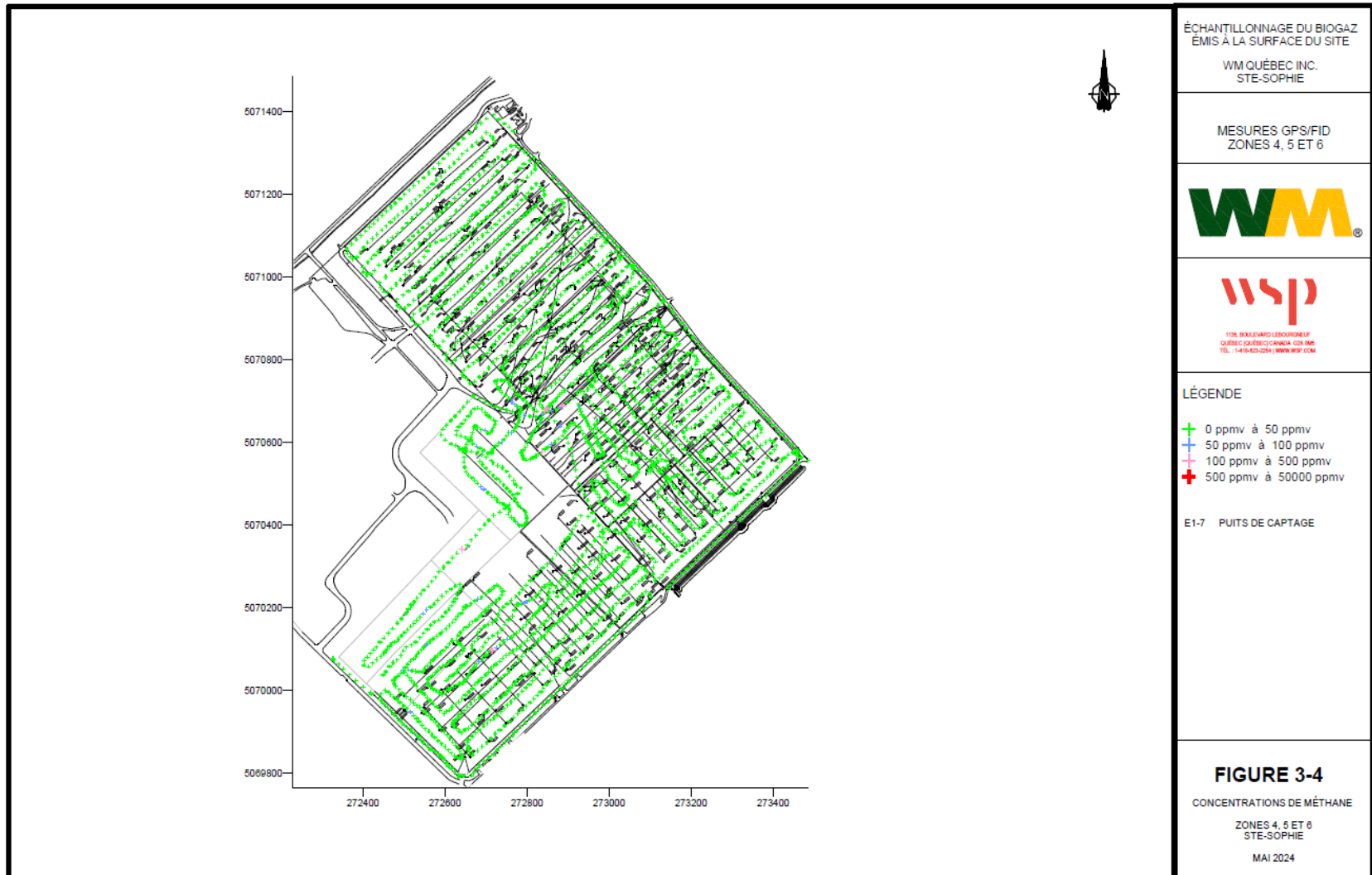
Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface 2024 – Zone 3A et ancien site



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Résultats des relevés de surface 2024 – Zone 4, 5 & 6



Bilan des GES

Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants à l'atmosphère

- 2 cadres → Provincial et Fédérale

- Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (QC)
- Programme de déclaration des gaz à effet de serre et la déclaration de certaines substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (Fed)

- **Uniquement le Québec, puisque le classement provincial est ce qui été demandé par le comité**

- But : recueillir les données sur les GES émis par les entreprises
- Toute personne ou municipalité exploitant un établissement qui émet dans l'atmosphère des GES d'une quantité égale ou supérieure à 10 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ (t éq. CO₂) doit faire la déclaration au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.



Travaux usines de GNR et biométhanisation

Travaux usine de GNR



Travaux usine de GNR

- Réception des gros équipements actuellement en cours avant l'érection de la structure du bâtiment
- Les travaux d'érection de la structure débuteront au début du mois d'octobre
- L'objectif est de fermer les murs et installer la toiture d'ici avant le temps des fêtes. La durée pour la construction de la structure métallique est un mois
- De janvier à avril 2025 sera le raccordement de tous les procédés mécaniques
- Avril à juillet sera les essais de démarrage et démarrage de l'usine
- Les travaux, d'Hydro Québec, d'alimentation de 15MW de l'usine ont débuté la semaine dernière par l'installation des nouveaux poteaux à Sainte-Anne- des-Plaines
- L'objectif d'avoir l'alimentation demandé est toujours prévue à la fin du mois de Mars 2025.

Travaux usine de biométhanisation

- Les travaux de relocalisation du stationnement des camions actuel sur le site débuteront cet automne, cela va inclure du déboisement et nivellement du terrain
- Les travaux de construction du AD débuteront au début printemps 2025 avec pour objectif de mise en service en fin d'année de 2026.



Présentation d'Énergir

Énergir (Pad d'entreposage)

- Présentation formelle reporté au 12 Décembre
- Mise en chantier





Plan de gestion des matières résiduelles



Plan de gestion des matières résiduelles

MRC de La Rivière-du-Nord

PGMR

- Organise la gestion des déchets produits au sein de la MRC
- Vise à réduire le volume envoyé à l'enfouissement
- Améliorer le taux de recyclage et de compostage
- Encourager la réduction à la source

Le PGMR établit des objectifs clairs, définit des stratégies et des actions spécifiques, attribue des responsabilités, et met en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir l'efficacité du plan.

Sa mise en œuvre permettra non seulement de contribuer à l'atteinte des objectifs provinciaux, mais également de favoriser une saine GMR auprès de tous les générateurs de la MRC.



PGMR

- Obligatoire en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement
- Adopté le 26 avril 2023
- Durée de 7 ans 2023-2030
- Doit prendre en compte:
 - Cibles du Plan d'action gouvernemental 2019-2024
 - Stratégie de valorisation de la matière organique
- Doit couvrir l'ensemble des générateurs de matières résiduelles sur le territoire
 - Résidentiel
 - Industries, commerces et institutions (ICI)
 - Construction, rénovation et démolition (CRD)



PGMR: suivi et mise en œuvre

- Comité technique de suivi du PGMR
- Base de données, bilans, statistiques
- Rapport de suivi d'avancement annuel



Matières visées

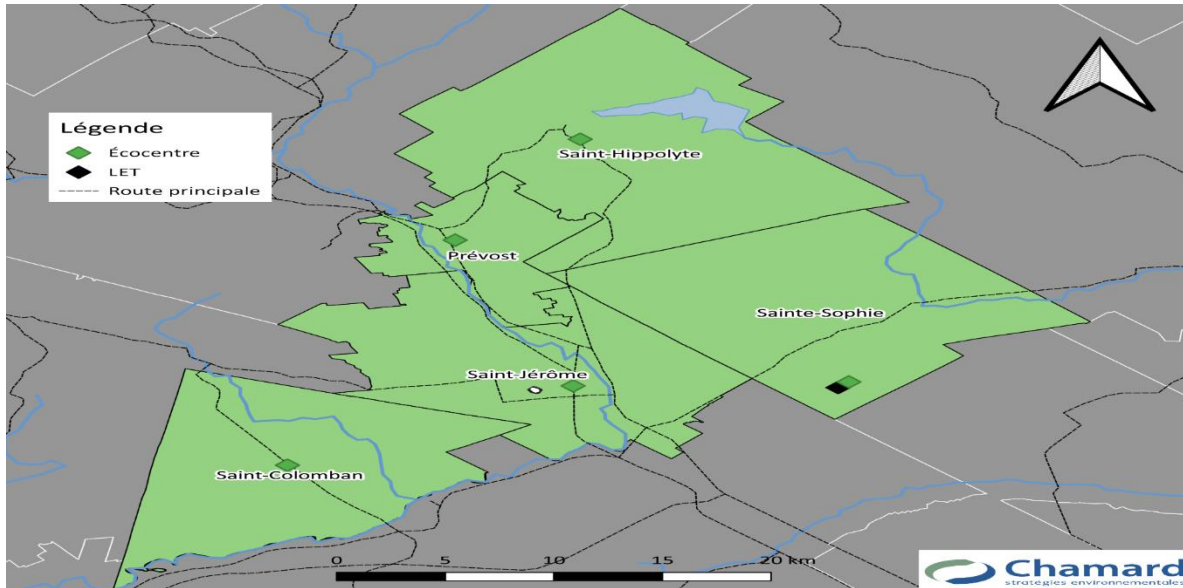
- Matières recyclables collecte sélective
- Matières organiques (résidentiel et ICI)
- Résidus de CRD
- Résidus domestiques dangereux
- Encombrants, plastiques agricoles et autres

Profil du territoire 2019

- 5 municipalités
- 136 393 habitants
- 62 422 ménages privés
 - 53% résidences unifamiliales
 - 32% immeubles de 2 à 9 logements
- Moyenne de 2,2 personnes par ménage
- ± 3000 ICI
- ± 40 000 emplois
 - Secteur tertiaire domine structure économique
 - Entreprises construction = 79% du secteur secondaire



Installations de GMR sur le territoire



Générateurs de matières résiduelles

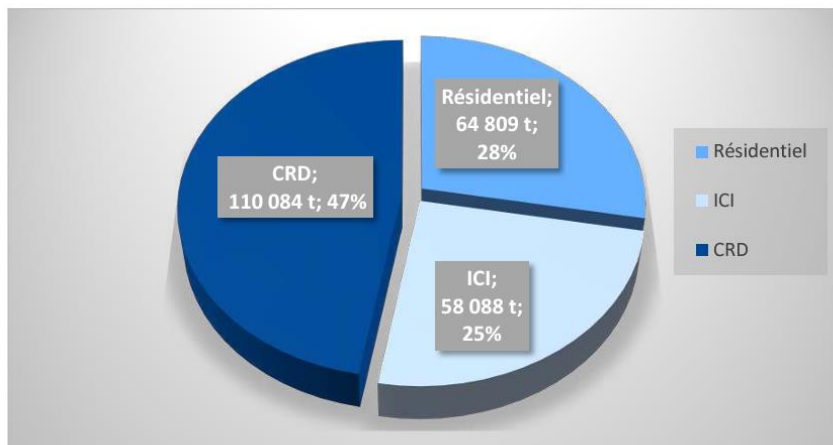


FIGURE 7 : POURCENTAGE DES MATIERES GENEREES PAR SECTEUR (ESTIMATION 2019)

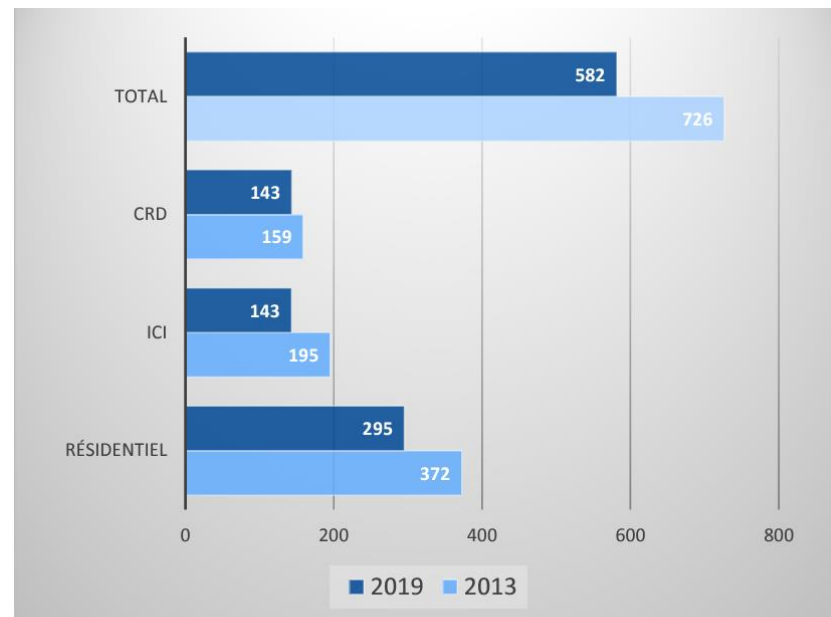
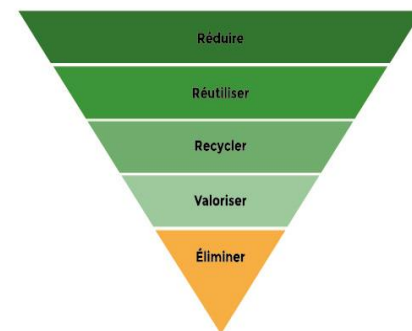


FIGURE 8 : ÉVOLUTION DES MATIERES ELIMINEES PAR SECTEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC RDN (EN KG PAR HABITANT)

Orientations et objectifs

ORIENTATION (2023-2030)	OBJECTIFS (2023-2030)
1. AMÉLIORER LA GMR SELON LA HIÉRARCHIE DES 3RV	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de matières générées par habitant (volet réduction à la source); • Réduire la quantité de matières générées par habitant (volet réduction réemploi); • Estimer les quantités réduites grâce à la réduction à la source et au réemploi (5%); • Réduire l'élimination à 525 kg/habitant/an (2025); • Recycler 75 % des matières de la collecte sélective (2028); • Encourager le développement de filières complémentaires de recyclage; • Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGMR.
2. OPTIMISER LA GESTION DES RESIDUS DE CRD	<ul style="list-style-type: none"> • Recycler 70 % des résidus de CRD non agrégats (2028); • Améliorer la récupération et la valorisation des résidus de CRD par les écocentres;
3. AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES MO	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le gaspillage alimentaire; • Recycler 60 % des MO (2026); • Gérer la MO sur 100 % du territoire, incluant les ICI (2025); • Réduire de 10 % la génération de résidus verts et récupérer 90 % des résidus verts résiduels par les collectes ponctuelles et l'apport volontaire; • Recycler 100 % des boues municipales (2026).
4. FACILITER L'ACCES AUX DIFFERENTS SERVICES DE GMR	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 20 % les quantités éliminées lors d'événements publics et privés; • Favoriser le tri adéquat des matières dans les lieux publics.
5. ENCOURAGER LES ICI A AMELIORER LEUR GMR	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les ICI afin d'améliorer leur performance en GMR; • Sensibiliser les ICI en regard du concept d'économie circulaire.
6. CONTRIBUTIR À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET À LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population aux bénéfices d'une saine GMR; • Réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Hiérarchie des 3RV



Orientations et objectifs

Matières résiduelles		Cible gouvernementale 2023	Résultats 2019	Objectif du PGMR 2023-2030
Matières éliminées (kg/hab/an)		525 kg	582 kg	525 kg d'ici 2030
Matières recyclables		75 % recyclées	53 %	75 % recyclées d'ici 2030
Matières organiques		60 % recyclées	40 %	60 % recyclées d'ici 2026
CRD	Agrégats	70 % recyclées	94 %	95 % recyclées en 2023
	Non-agrégats	70 % recyclées	46 %	70 % recyclées en 2028



Plan d'action

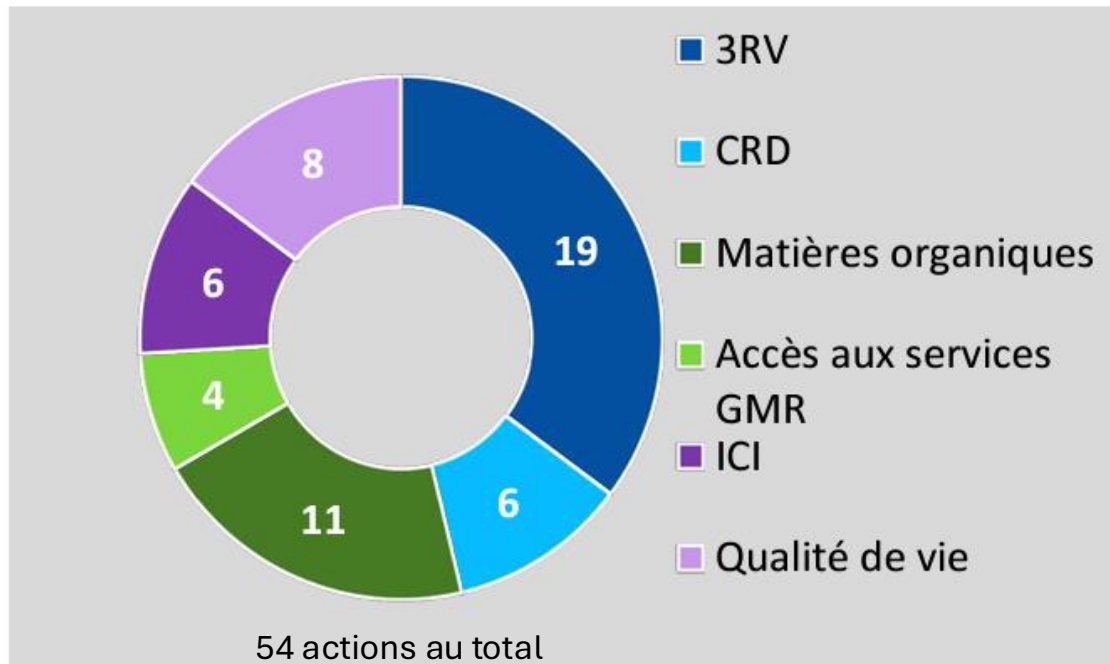


FIGURE 18 : NOMBRE DE MESURES PAR SECTEUR D'INTERVENTION

PGMR: Actions

Sur 54 actions, 26 sont soit débutées, en continu ou terminées

ORIENTATION 1: AMÉLIORER LA GMR SELON LA HIERARCHIE DES 3RV

1.1.1 Subventionner l'achat d'au moins deux nouveaux produits réutilisables ou écologiques

1.1.3 Réduire ou éliminer la vente de produits à usage unique

1.1.5 Diffuser des informations sur le recyclage et la valorisation des encombrants

1.1.6 Annoncer les activités de réemploi sur les sites Internet et sur les réseaux sociaux (écocentres, ventes de garage, magasins d'articles usagés, etc.)

1.2.1 Réduire la fréquence de collecte des ordures ou envisager la tarification incitative (résidentiel)

1.2.4 Collaborer à la mise en place de la REP des appareils de réfrigération/congélation/climatisation (2024), des produits agricoles (2023-2025) et des électroménagers (2026) (ex.: points de dépôts)

1.3.1 Déployer des activités d'ISÉ, incluant la Charte des matières recyclables et l'application

« Ça va où? », pour améliorer la qualité et la quantité des matières déposées dans le bac bleu

1.3.3 Offrir la desserte municipale de la collecte sélective chez certains ICI et faire le suivi des dessertes privées

1.4.1 Faire connaître les activités des organismes de récupération des textiles et des articles réutilisables

1.5.1 Poursuivre les activités de concertation entre les municipalités et le suivi de la mise en œuvre du PGMR par l'entremise du comité technique en GMR

1.5.3 Poursuivre l'uniformisation des données de collectes municipales (METRIO)



PGMR: Actions

ORIENTATION 2: OPTIMISER LA GESTION DES RÉSIDUS CRD

2.1.1 Diffuser un guide de gestion écologique des résidus de CRD lors de l'émission des permis

2.1.2 Fixer des conditions de recyclage des résidus de CRD à l'émission des permis

2.2.1 Permettre aux citoyens et aux ICI de déposer des résidus CRD dans tous les écocentres munis des infrastructures nécessaires (heures d'ouverture, ouverture en hiver, etc.)

2.2.2 Favoriser la mise en place des filières de récupération pour les matières difficiles à valoriser (polystyrène, encombrants non métalliques, etc.)

ORIENTATION 3: AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES MO

3.1.1 Encourager les organismes qui récupèrent des aliments comestibles en diffusant leurs points de chute

3.2.2 Poursuivre le déploiement des patrouilles vertes pour accompagner les citoyens et les ICI ne participant pas à la collecte des MO

3.4.1 Poursuivre les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage et au feuillicyclage

3.4.2 Maintenir les collectes ponctuelles de résidus verts au printemps et à l'automne et en comptabiliser les quantités, tout en encourageant le compostage domestique lorsque possible

3.5.1 Maintenir et développer les filières d'épandage agricole ou de compostage des boues



PGMR: Actions

ORIENTATION 4: FACILITER L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS SERVICES DE GMR

4.1.1 Offrir des îlots mobiles de récupération à trois voies lors d'événements publics et privés

4.2.1 Lorsque possible, faciliter l'accès aux îlots de récupération dans les lieux publics et en assurer la collecte municipale

4.2.2 Sensibiliser les citoyens à rapporter chez eux les matières qu'ils génèrent dans les lieux publics ou à en disposer de façon adéquate dans les équipements prévus à cet effet

ORIENTATION 5: ENCOURAGER LES ICI À AMÉLIORER LEUR GMR

5.1.1 Poursuivre l'inscription des édifices et des services municipaux au programme ICI On Recycle+ et inviter les autres ICI à le faire

5.2.1 Maintenir la collaboration avec les organismes favorisant la synergie entre les entreprises en diffusant leurs activités ou leurs services

ORIENTATION 6: CONTRIBUER À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET À LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS

6.1.4 Poursuivre la distribution du compost produit grâce à la récupération des MO



PGMR: Actions

ORIENTATION 4: FACILITER L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS SERVICES DE GMR

4.1.1 Offrir des îlots mobiles de récupération à trois voies lors d'événements publics et privés

4.2.1 Lorsque possible, faciliter l'accès aux îlots de récupération dans les lieux publics et en assurer la collecte municipale

4.2.2 Sensibiliser les citoyens à rapporter chez eux les matières qu'ils génèrent dans les lieux publics ou à en disposer de façon adéquate dans les équipements prévus à cet effet

ORIENTATION 5: ENCOURAGER LES ICI À AMÉLIORER LEUR GMR

5.1.1 Poursuivre l'inscription des édifices et des services municipaux au programme ICI On Recycle+ et inviter les autres ICI à le faire

5.2.1 Maintenir la collaboration avec les organismes favorisant la synergie entre les entreprises en diffusant leurs activités ou leurs services

ORIENTATION 6: CONTRIBUER À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET À LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS

6.1.4 Poursuivre la distribution du compost produit grâce à la récupération des MO



Contraintes possibles

- **Ressources** : les ressources financières et humaines peuvent être limitées
- **Changements de comportements** : Modifier les habitudes de consommation et de gestion des déchets des citoyens représente un défi majeur
- **Collaboration intermunicipale** : La coordination entre différentes municipalités peut être difficile, surtout si les priorités ou les ressources varient d'une municipalité à l'autre
- Manque de connaissance et de suivi de la performance des ICI
- Importance du secteur CRD dans les matières générées
- Faibles coûts d'élimination



Questions

Travaux réalisés depuis la dernière rencontre



Aménagement d'un chemin temporaire à la balance



Aménagement d'un chemin temporaire à la balance

Relocalisation du poste de pesée

- Les travaux de construction ont débuté cette semaine avec l'objectif de la mise en marche des opérations dans la première semaine de décembre 2024



Registre des plaintes

Registre des plaintes

Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
5 août	N/A	Citoyenne	Refoulement des camions sur Val des Lacs + Vitesse	<ul style="list-style-type: none">• Avis aux Chauffeurs• Collaboration avec la ville pour dos d'âne et hachurage sur le pavé• Travaux de déplacement des balances entamés



Divers et prochaine réunion

Prochaine réunion

12 DÉCEMBRE 2024

Fonds de valorisation agricole

Bilan de l'année écoulée :

Contribution au fonds de fermeture

Contrôle des goélands

Bilan annuel des plaintes

Bilan des travaux

20 ans du comité

Publication – journal municipal

Travaux usines GNR & biométhanisation

Conduite Énergir

Actions de suivi

Registre des plaintes